

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5291

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure thématique

ARTICLE 59

À l'alinéa 3, après le mot :

« loi »,

insérer les mots :

« n° du portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.